

40 - Subventions à des associations sportives

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : Dans le cadre du soutien de la vie sportive locale par la ville, il est proposé la répartition des subventions suivantes :

1 - Programme «Manifestations sportives» et Subventions Exceptionnelles

Manifestations sportives

- CRSU	1 000 €
Manifestation Oncolie - 6 avril 2013	
- Olympia Boxe	300 €
Championnats de Franche-Comté de Boxe - Palais des Sports - 8 décembre 2012	

En cas d'accord, la dépense totale, soit **1 300 €**, sera prélevée au chapitre 65.40/6574.004822 CS 20300.

2 - Aide aux locaux

La Ville de Besançon a décidé du principe de gratuité accordé aux associations sportives bisontines pour l'utilisation d'installations sportives municipales. Le patrimoine de la Ville ne permet pas à toutes les associations de développer leurs activités d'entraînement et de compétition. La Ville participe aux charges assumées directement par les clubs, soit dans la gestion des biens qu'ils ont en propriété, soit dans la location d'équipements non municipaux.

Ainsi, il est proposé d'aider l'association «Le **Shotokan**» à hauteur de **300 €** pour la location du Dojo du Lycée Saint-Paul.

En cas d'accord, la dépense totale, soit **300 €**, sera prélevée au chapitre 65.40/6574.004826 CS 20300.

3 - Programme Sport amateur

Le Conseil Municipal du 4 mars 2013 a décidé de l'attribution d'acomptes aux associations sportives bisontines ayant retourné la première partie de leur dossier annuel. Le solde sera versé en septembre sur la base des effectifs déclarés au 31 mai 2013. Pour diverses raisons, 3 associations ont retourné leur dossier au-delà de la date limite.

Il est proposé de leur allouer un acompte comme suit, calculé sur la moitié de leur subvention 2012 :

- Besançon Doubs Hockey Club	2 995 €
- Entente Malcombe - Thise - Marchaux (tennis de table)	414 €
- SNB - section aviron	468 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit **3 877 €**, sera prélevée au chapitre 65.40/6574.4823 CS 20300.

4 - Programme «Sport de Haut Niveau»

4.1 - Ambassadeurs sportifs de la Ville de Besançon

Le Conseil Municipal du 4 mars 2013 a adopté le principe de reconduction du dispositif Ambassadeurs de la Ville et la reconduction de bourses à certains athlètes en fonction de leurs objectifs. Il est proposé d'ajouter un nouvel ambassadeur, Tanguy PEPIOT, membre du Doubs Sud Athlétisme, coureur de 3 000 m steeple et athlète prometteur au niveau français.

Il est proposé de le soutenir au titre d'un premier acompte à hauteur de 1 500 €, et de faire un point à la mi-saison en fonction de ses performances pour le proposer soit au titre d'ambassadeur jeune de la Ville, bénéficiant d'un appui de 3 000 € ou d'ambassadeur bénéficiant d'un appui de 5 000 €.

4.2 - Sport de haut niveau individuel

La Ville de Besançon a signé en décembre 2012 des Contrats de Développement Sportifs avec les principaux clubs de haut niveau dans les disciplines collectives et individuelles.

Quelques clubs ne disposent pas de ce type de contrat mais comptent, en leurs rangs, des sportifs de haut niveau, au sens ministériel du terme. Ces clubs sont aidés en fonction des résultats obtenus par leurs athlètes au cours de l'année civile 2012 et sont soutenus selon un barème établi.

Il est proposé de soutenir :

Association	Montant 2013	Rappel montant 2012
ASGB	400 €	900 €
La Décoche Bisontine	800 €	800 €
IKS	200 €	200 €
PKA	200 €	200 €
Besançon Ring Athlétic	3 000 €	2 750 €
La Sauvegarde Karaté Club	2 075 €	1 500 €
SNB Canoë Kayak	2 000 €	800 €
Tennis Grand Besançon	1 600 €	800 €
TOTAL	10 275 €	7 950 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit **11 775 €**, sera prélevée au chapitre 65.40/6574. 004824 CS 20300.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- attribuer les subventions et acomptes de subventions indiqués ci-dessus,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le contrat d'ambassadeur avec Tanguy PEPIOT.

«M. Michel OMOURI : Juste Monsieur le Maire, en préambule, ne vous énervez pas...

M. LE MAIRE : M. OMOURI, regardez-moi, je ne m'énerve jamais !

M. Michel OMOURI : C'est bien. Simplement je souhaitais que vous preniez de la hauteur Monsieur le Maire parce que vis-à-vis de ma Collègue...

M. LE MAIRE : Alors là vous allez peut-être commencer à m'énerver...

M. Michel OMOURI : La réponse que vous avez faite par rapport à Elisabeth PEQUIGNOT, excusez-moi Monsieur le Maire, je ne vais pas vous rappeler les propos du 4 mars à son encounter, elle aussi pourrait demander des excuses mais elle ne le fait pas. Simplement je souhaiterais Monsieur le Maire que la prochaine fois quand Elisabeth PEQUIGNOT prendra la parole...

M. LE MAIRE : Je ferai ce que je veux Monsieur...

M. Michel OMOURI : ...vous n'avez pas l'obligation de lui répondre mais presque !

M. LE MAIRE : Monsieur OMOURI, j'aimerais que vous compreniez une chose, ce n'est pas vous qui allez me dire ce que je dois faire. Je ne reviens pas par pudeur sur le sujet que vous connaissez, je crois que la justice s'est prononcée, je n'ai rien à dire là-dessus mais faites-moi grâce de ne pas venir me chercher là-dessus !

M. Michel OMOURI : Ecoutez-moi Monsieur le Maire, je ne vais pas vous rappeler ce que vous avez dit parce que ce serait grossier, simplement vos propos sont inadmissibles.

M. LE MAIRE : Quelle est votre question sur ce point ?

M. Michel OMOURI : Je vais revenir sur les ambassadeurs sportifs. Je suis tout à fait d'accord que M. Tanguy PEPIOT puisse être ambassadeur cette année pour 2013. Je souhaiterais simplement savoir si M. DJELKHIR pourrait l'être en 2013 aussi. Pourquoi ? Il ne vous a pas échappé, Monsieur le Maire, que M. DJELKHIR a un objectif qui est les JO de 2016 donc j'aimerais savoir ce que vous allez faire en 2013 pour l'accompagner.

M. LE MAIRE : Patrick BONTEMPS va vous répondre mais vous devriez savoir que par rapport à M. DJELKHIR la seule collectivité qui ait respecté ses engagements, c'est la Ville de Besançon puisqu'on l'a même embauché Monsieur, donc je ne comprends même pas que vous posiez cette question.

M. Patrick BONTEMPS : Monsieur Michel OMOURI vous avez juste un Conseil Municipal de retard mais cela peut arriver, puisqu'en fait Khedafi DJELKHIR est ambassadeur de la Ville de Besançon et qu'il a un contrat renouvelable sur plusieurs années puisque les ambassadeurs s'engagent sur plusieurs années et en général c'est calqué sur une olympiade.

M. LE MAIRE : J'oserais vous dire que vous n'avez pas bien lu votre dossier la dernière fois.

M. Michel OMOURI : Monsieur l'Adjoint aux Sports, ressortez votre fiche du 4 mars, ressortez-la et trouvez-moi le nom de M. DJELKHIR sur la liste de 2013. Comme vous êtes là Monsieur le Maire à expliquer que vous êtes le champion du monde, que vous l'avez aidé...

M. LE MAIRE : Ah non, champion de Besançon seulement !

M. Michel OMOURI : Il est parti aux JO en 2004, aucune aide de la Ville. Il est parti aux JO de 2008, aucune aide de la Ville et ce n'est qu'ensuite, après 2008, que vous avez fait un geste pour l'accompagner. Simplement Monsieur le Maire, je souhaiterais cette fois-ci une écoute attentive aux sportifs de haut niveau parce qu'aujourd'hui la Fédération Française de Boxe lui demande de remonter sur le ring pour les JO de 2016, vous êtes au courant Monsieur l'Adjoint aux Sports ? Simplement je veux savoir ce que vous comptez faire en 2013 ? En 2014 on verra : peut-être qu'avec une nouvelle majorité il sera mieux entendu, simplement dites-moi ce que vous allez faire.

M. LE MAIRE : En tout cas, c'est ce que vous êtes allé lui dire parce que figurez-vous que M. DJELKHIR je l'ai reçu dans mon bureau il y a moins d'un mois. De toute façon vous êtes en train de promettre tout à tout le monde. On marchande un peu les choses : si on était là on vous donnerait cela, en même temps vous allez réduire les impôts bien sûr, on a bien compris ! Alors je vais vous dire Monsieur OMOURI s'il y a quelqu'un que M. DJELKHIR ne critique pas, c'est la Ville de Besançon. Lorsqu'il est revenu des JO, nous l'avons reçu, nous lui avons trouvé un emploi pour qu'il puisse finir sa carrière, on lui a permis de continuer sa carrière tout en travaillant et je crois que M. DJELKHIR nous en est même reconnaissant, voyez-vous. Je fais confiance à Patrick BONTEMPS qui peut vous préciser les choses mais vraiment arrêtez, oui je peux même vous donner son numéro de portable, j'ai son numéro de portable...

M. Michel OMOURI : Appelez-le !

M. LE MAIRE : Monsieur OMOURI, ne vous donnez pas en spectacle, on est dans un Conseil Municipal, ce n'est pas un cirque ici, M. DJELKHIR je le connais parfaitement, si vous venez dans mon bureau d'ailleurs je pourrai vous montrer le gant qu'il m'a dédicacé, je ne mettrai pas mon poing dedans même si quelquefois j'en aurais bien envie quand même !

M. Patrick BONTEMPS : Avant les JO effectivement auxquels Khedafi DJELKHIR a gagné sa médaille, notre dispositif d'aide aux sportifs de haut niveau se faisait à travers les clubs ; nous aidions les clubs à charge pour les clubs de redistribuer à leurs sportifs des moyens supplémentaires. C'est vrai que ce dispositif a montré ses limites et c'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place un système qui aide directement les sportifs, c'est ce que l'on a appelé tout simplement «les ambassadeurs de la Ville de Besançon» pour lequel donc Khedafi DJELKHIR a été honoré largement. Je ne reviens pas sur ce qu'a expliqué le Maire sur l'engagement de la Ville vis-à-vis de Khedafi qui a été animateur sportif à la Ville de Besançon et qui a pendant ce temps eu la possibilité de continuer sa carrière de boxeur. Aujourd'hui Khedafi a souhaité effectivement essayer de retravailler à travers un système assez complexe au niveau international d'équipe, de pouvoir réintégrer et de se représenter aux JO de Rio à venir. De ce point de vue-là la Ville a mis à disposition les moyens qu'elle mettait pour son salaire pour l'accompagner financièrement parce que les moyens qu'il a aujourd'hui n'étaient pas suffisants, donc c'est vraiment une aide importante à Khedafi DJELKHIR que la Ville apporte aujourd'hui et qu'elle a apportée par le passé.

M. LE MAIRE : Ce n'est vraiment pas le bon sujet sur lequel vous devriez intervenir parce que, s'il y a un sportif de haut niveau qu'on aide beaucoup et qu'on a bien aidé, c'est lui et il en est d'ailleurs reconnaissant. Je l'ai reçu il y a moins d'un mois avec Abdel ou Patrick, je ne sais plus mais on l'a reçu et il est reçu régulièrement au Service des Sports. Je vais vous donner un petit conseil Monsieur OMOURI puisque vous, vous voulez toujours nous en donner : pendant les périodes électorales faites attention de ne pas aller tout promettre à tout le monde parce que les gens ne croient plus à cela, c'est simplement ce que je voulais vous dire.

Concernant ce point, quels sont ceux qui sont contre, qu'ils lèvent la main ? C'est adopté à l'unanimité».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 13 mai 2013.